

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

Sciences économiques et sociales

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9 dans la version originale **et 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14 dans la version en caractères agrandis.**

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou de l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Le travail aujourd'hui est-il toujours facteur d'intégration sociale ?

DOCUMENT 1 : Niveau de vie et taux de pauvreté selon la situation professionnelle, en 2016

	Niveau de vie annuel médian (en euros)	Taux de pauvreté (1) (en %)
Ensemble de la population	20 520	14,0
Personnes en emploi	22 680	7,8
dont personnes en CDD ou intérim	18 660	15,3
dont personnes en contrat court (2)	17 770	17,5

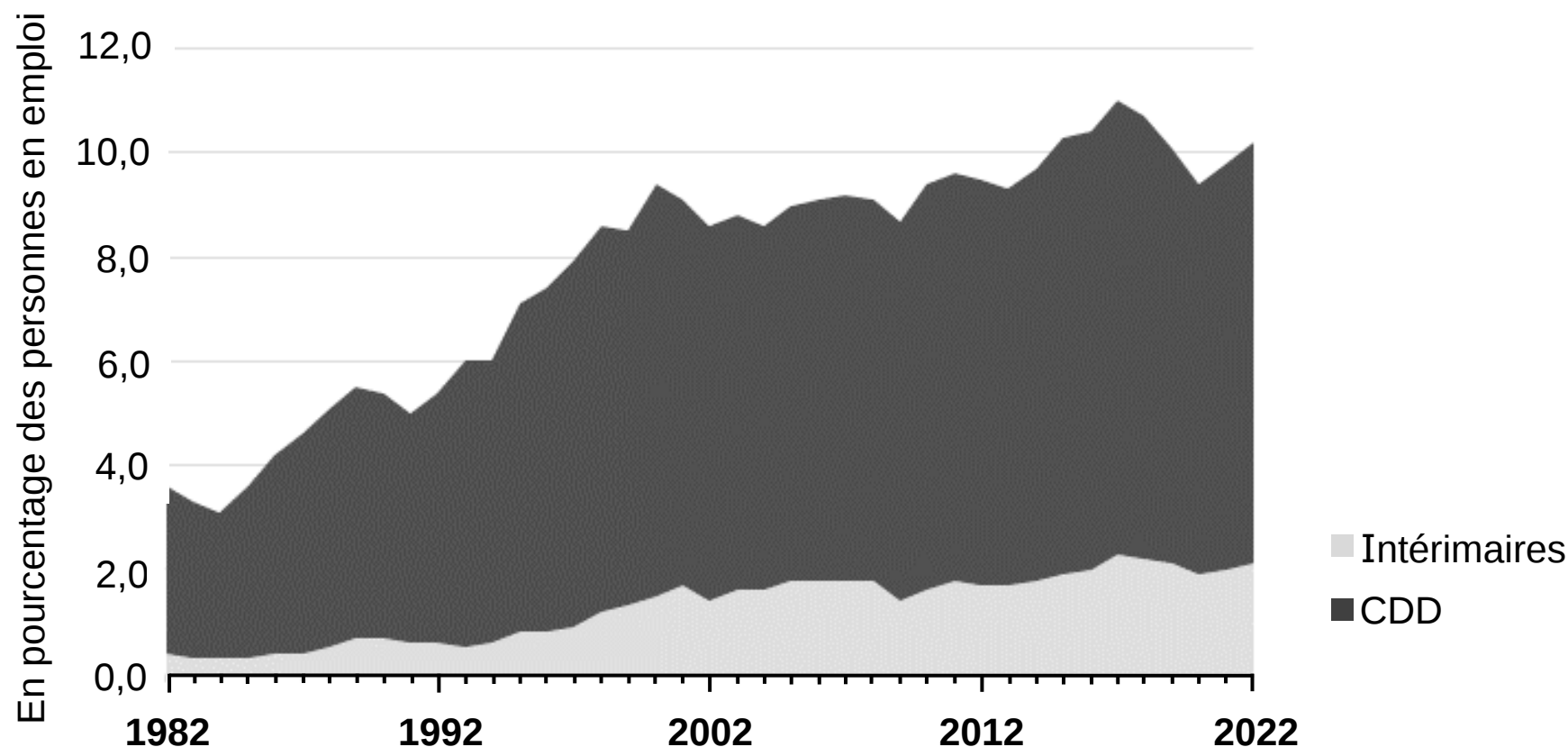
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : « Les salariés en contrat court : des allers-retours plus fréquents entre emploi, chômage et inactivité », *Insee Première*, n°1736, février 2019.

(1) : le taux de pauvreté est le pourcentage des individus vivant dans un ménage dont le niveau de vie se situe sous le seuil de pauvreté fixé ici à 60 % du niveau de vie médian.

(2) : personne ayant comme emploi principal un contrat à durée déterminée (CDD) ou un emploi saisonnier de moins de trois mois, ou encore une mission d'intérim de moins de trois mois.

DOCUMENT 2 : Part des CDD (1) et des intérimaires, de 1982 à 2022, en % des personnes en emploi



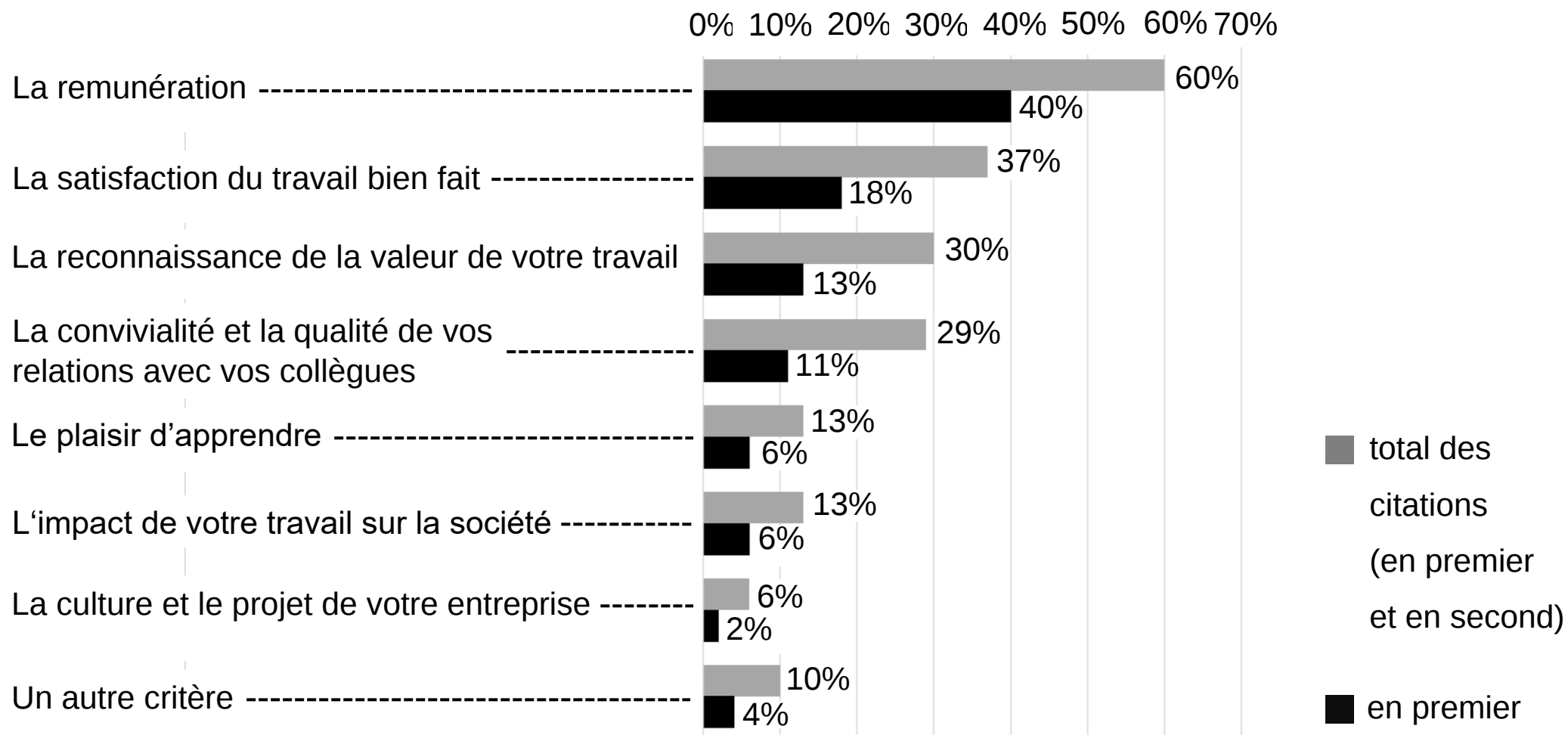
Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Source : d'après « Emploi, chômage, revenus du travail », *Insee Références*, 2023.

(1) : contrats à durée déterminée.

DOCUMENT 3 : Les sources de motivation au travail des salariés, en %

Question posée : « Qu'est-ce qui vous motive le plus à travailler ? En premier ? Et en second ? »



Source : étude réalisée par l'Ifop pour Philomenist en janvier 2020.

DOCUMENT 4

Une étude récente sur la France distingue plus finement et sur une plus longue période, entre 1984 et 2012, les emplois qui ont connu les variations d'effectifs les plus fortes. Les professions intermédiaires dans le secteur industriel chutent le plus. [...] La baisse du nombre d'employés est loin d'être négligeable car le nombre de postes de secrétaires (-160 000 emplois) ou d'employés de banque et assurances (-83 000) ayant disparu n'est pas si éloigné du nombre de postes d'ouvriers détruits. Enfin, les métiers artisanaux diminuent aussi fortement (-20 %), ainsi que les emplois de boulangers ou de bouchers (-20 %).

[Par ailleurs on assiste à] la croissance des professions les moins payées, [principalement] des emplois de service : services à la personne tels que les aides à domicile, aides-soignants, employés dans le commerce et l'artisanat. [...] Certaines progressions sont spectaculaires : les effectifs des aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles ont triplé entre 1980 et 2010, passant de 333 000 (1,5 % de l'emploi) à 992 000 (3,9 %). L'emploi a doublé dans l'hôtellerie et la restauration et les hausses sont également fortes chez les coiffeurs (+45 %), les agents de sécurité (+40 %) ou les vendeurs (+20 %).

Les professions les mieux payées [...] sont les emplois des ingénieurs, notamment en informatique, d'études et recherche, les métiers hautement qualifiés de la finance et des assurances, les médecins,

les dirigeants d'entreprise. Dans ce groupe, l'emploi de chaque profession progresse sans exception.

Source : Gregory VERDUGO, « La polarisation des marchés du travail », site internet SES-ENS, article publié le 25 août 2020.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 – Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 – Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 – Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

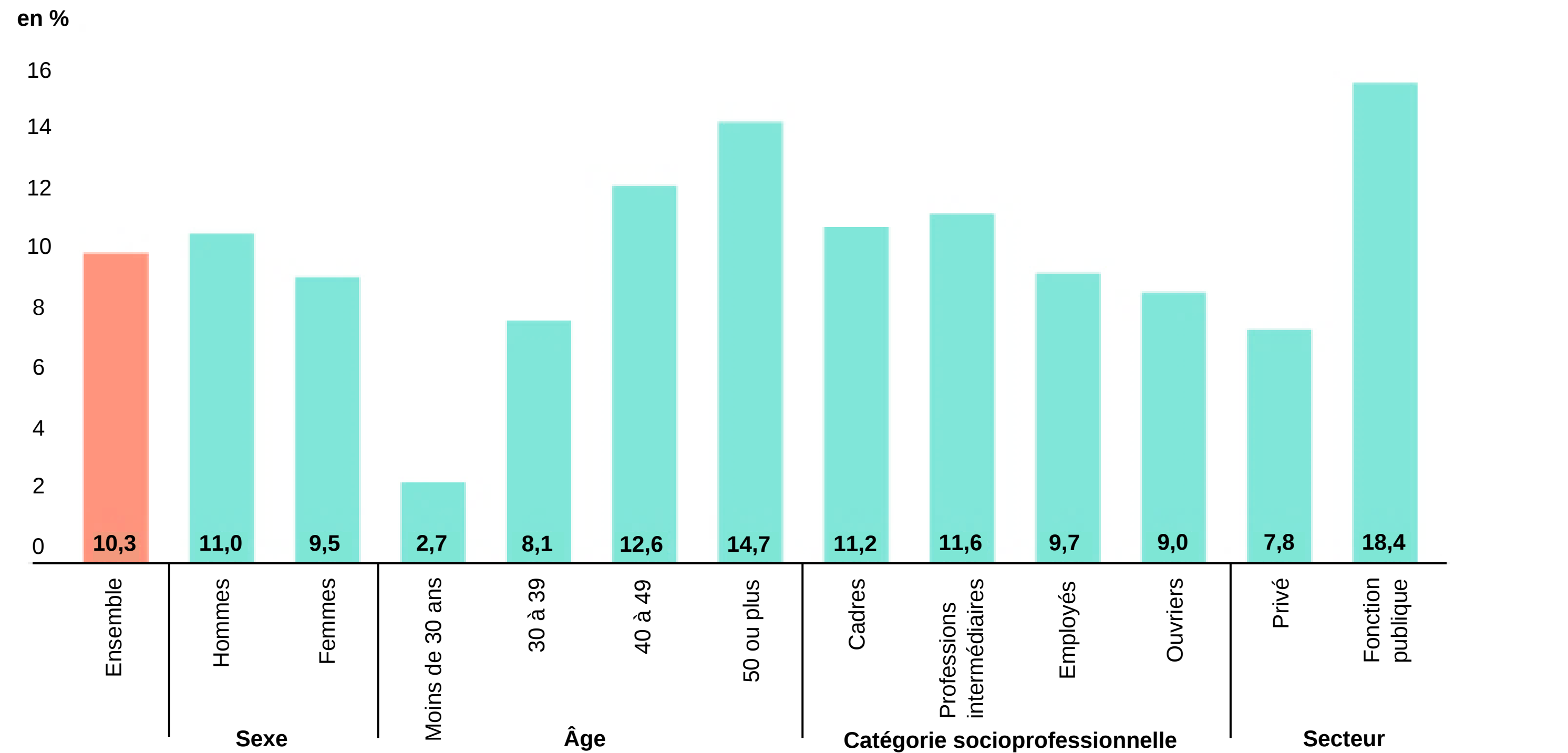
- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous montrerez que la catégorie socioprofessionnelle est un facteur de structuration de l'espace social.

Taux de syndicalisation (en %) selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques en France, en 2019



Champ : salariés en France (hors Mayotte).

Source : Enquête Conditions de travail, Dares-DGAFF-DREES-Insee, 2019.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez les taux de syndicalisation selon l'âge. (2 points)

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques. (4 points)

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le commerce international a différents effets possibles.

DOCUMENT 1

Imaginons un instant comment une entreprise aurait évolué sans la mondialisation. [...]

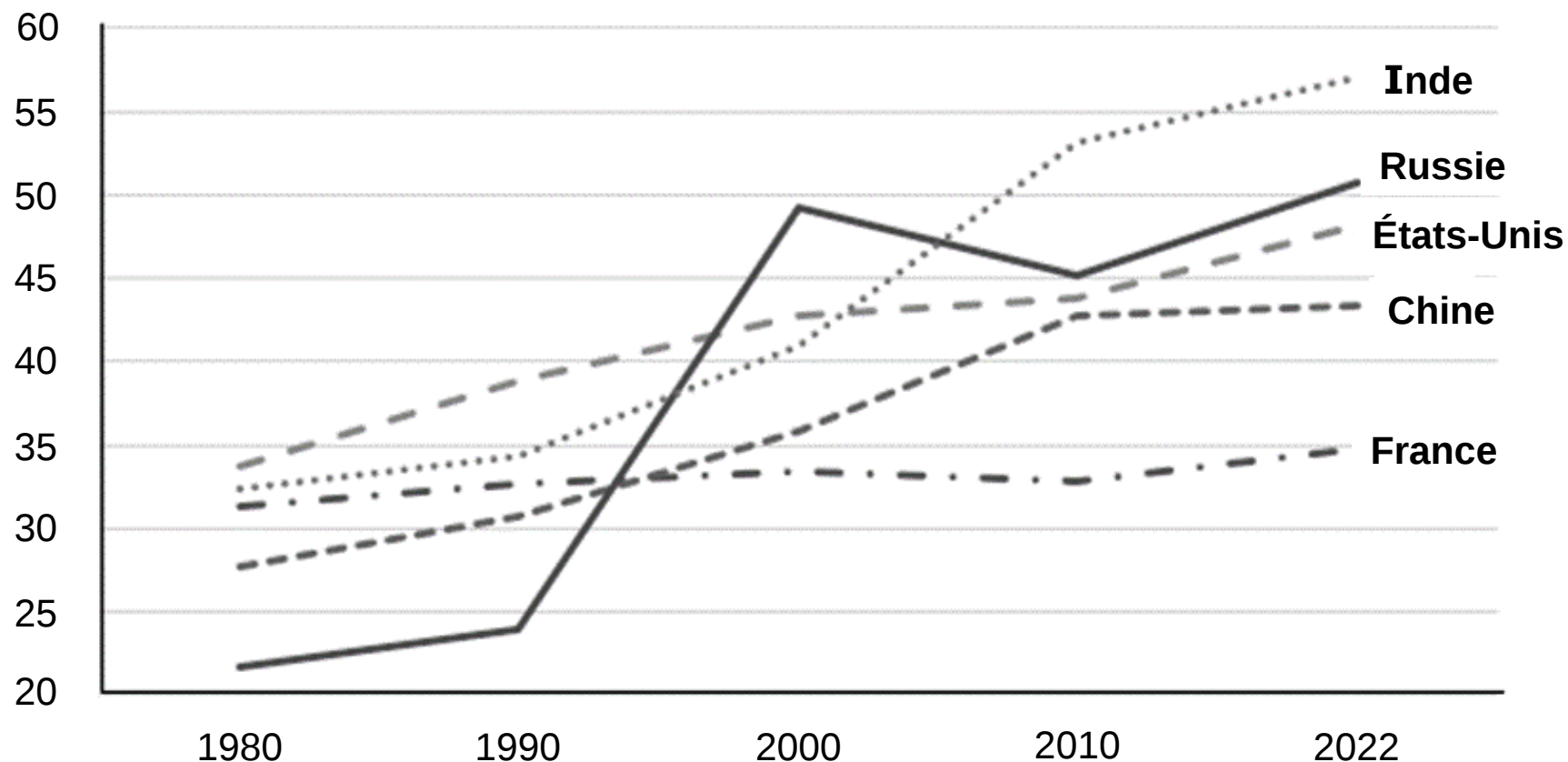
Si une entreprise n'a accès qu'au marché constitué par les habitants de son pays d'origine [...], elle doit mener une activité tout autre que si elle a accès au marché mondial. Qui plus est, la taille du marché revêt une importance particulière pour les entreprises qui conçoivent des produits et des services innovants et ont d'importantes dépenses de recherche-développement ou d'investissement. Si leur clientèle potentielle est peu nombreuse, chaque vente doit permettre de récupérer une part plus importante des investissements effectués par l'entreprise pour développer et fabriquer un produit. La multiplication des clients à l'étranger permet à ces entreprises de répartir les coûts de développement et de production entre un plus grand nombre de ventes. [...]

Élément tout aussi important, sinon le plus important, les nouvelles opportunités commerciales engendrées par la mondialisation ont à terme fait baisser les prix à la consommation. Pour la plupart, la réduction effective du coût des biens de consommation et sa conséquence, la hausse radicale du niveau de vie, sont probablement les effets les plus visibles de la mondialisation. Les ménages des pays occidentaux bénéficient aujourd'hui d'une aisance matérielle qui n'a rien à voir avec celle du passé et qui est due en grande partie aux avantages découlant d'échanges commerciaux plus libres et plus nombreux dans le monde.

Source : Fredrik ERIXON, *Les bienfaits économiques de la mondialisation pour les entreprises et les consommateurs*, European Center for International Political Economy, janvier 2018.

DOCUMENT 2

Évolution de la part (en %) du revenu national avant impôt détenu par les 10 % les plus aisés dans plusieurs pays depuis 1980



Source : d'après *World inequality database*, 2024.

DOCUMENT 3

PIB par habitant dans quelques pays entre 1990 et 2022

Indice base 100 = PIB par habitant mondial

	1990	2000	2022
France	507,2	407,0	321,2
Chine	7,4	17,4	99,5
Brésil	59,2	67,7	71,2
Vietnam	2,2	7,2	32,8
Japon	598,4	711,2	267,2
Monde	100	100	100

Source : d'après Banque Mondiale, 2024.